L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 24 AOUT 1880. 53me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 24 AOUT 1880.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

POUR PRÉSIDENT:

WINFIELD SCOTT HANCOCK,

DE LA PENNSYLVANIE.

POUR VICE-PRÉSIDENT:

WILLIAM H. ENGLISH,

DE L'INDIANA.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par H. et N. Samory aux Nos 45 et 47 rue Decatur, un lot de souliers assortis.

La Loi 93 de 1880.

Pour venir en aide aux contribuables délinquants la convention constitutionnelle avait passé une ordonnance où nous lisons dans l'article 1er:

"Remise est faite de tous les intérêts, pénalités, frais, émoluments et charges quelconques sur des taxes dues à l'Etat, ou à une corporation politique, antérieurement au 1er janvier 1879, et encore non payées; et toute propriété forfaite au profit de l'Etat ou de toute corporation politique, en raison de non paiement de taxes et patentes ou sur laquelle l'Etat ou une corporation politique ont actuellement un titre, sera rachetable et le titre de l'Etat ou de la corporation politique sera annulé sur le paiement fait par toute partie intéressée, du principal de toutes les taxes qui pourront être dues à l'époque du rachat, et ce droit de rachat continuera jusqu'au 1er janvier 1881.

Dans le cas où le principal des dites taxes et patentes serait pas payé à cette époque, les intérêts, pénalités, frais émoluments et charges, dont remise est faite, revivront et pèseront sur la propriété pour laquelle les taxes sont dûes, et la dite propriété sera alors vendue de la manière qui sera prescrite par la loi, et le titre de l'acquéreur sera complet, pourvu que rien de ce qui est dit ici ne soit interprété comme affectant les droits des tiers qui peuvent avoir acheté des biens légalement saisis, et vendus à des ventes pour taxes, soit de l'Etat, soit d'une corporation politique, ces biens ayant préalablement été légalement forfaits ou achetés par l'Etat ou la corporation; et pourvu que rien dans cette ordonnance ne soit interprété comme accordant aucun délai pour le paiement du principal des dites taxes et patentes; et pourvu que l'intérêt s'ajoute et soit perçu sur le principal des dites taxes arriérées au taux de 8 0|0 par an, à partir du 1er janvier 1880; et sur toutes les taxes ainsi payées, un escompte de 10 0|0 par an sera alloué à partir de la date du paiement jusqu'au 1er janvier 1881."

Il nous semble que cet article est aussi clair et aussi explicite que possible. Tous les intérêts, pénalités, frais, droits charges quelconques sur des taxes dues à l'Etat ou à une corporation politique antérieurement au 1er janvier 1879 sont remis. L'article pourvoit aussi au rachat de propriétés forfaites à l'Etat ou à une corporation politique, moyennant certaines conditions et jusqu'à une certaine époque, sans préjudice toutefois aux droits des tiers qui pourront avoir acheté des biens vendus pour cause de défaut dans le paiement des taxes. Mais si le principal des taxes dues n'est pas payé au premier janvier 1881, tous les frais et droits revivront et pèseront sur les biens pour lesquels les taxes sont dues; les dits biens seront vendus alors suivant la loi, et l'acquéreur aura un titre complet.

Pour l'argument nous sommes obligé de répéter, comme on le voit, une partie de l'article car il est si complet qu'il est un argument lui-même contre lequel nous ne trouvons rien à invoquer et auquel nous ne trouvons rien à ajouter.

Remarquons bien que la Constitution ne dit pas, comme elle le fait dans d'autres cas, que la Législature interviendra pour mettre cette ordonnance à exécution, et qu'une loi sera faite pour en réglementer la mise en vigueur. Il n'était pas nécessaire, en effet, d'aviser à cela, cet article de l'ordonnance étant par sa teneur, complet, formel et sacramentel.

La Législature, cependant, a trouvé qu'il ne l'était pas, et s'appuyant indirectement sur l'article 1er de cette ordonnance, elle a passé la loi 93 pour sauvegarder les droits des officiers de l'Etat qui ont rendu des services dans la poursuite des procès pour taxes. Mais ces droits ne couraient aucun danger, puisque l'ordonnance dit elle-même qu'ils revivront avec tous les autres frais, si les taxes arriérées ne sont pas payées avant le 1er janvier 1881.

Comment peut-on savoir que les droits des officiers seront dûs avant cette époque?

Il faut donc l'attendre, car c'est alors seulement qu'on pourra le savoir. Si les taxes sont payées, tous les droits et frais sont remis, et, dans ce cas, il n'est rien dû à personne.

Eh bien, la loi 93 refait tout cela et décrète que le Gouverneur est autorisé à nommer un bureau de cinq personnes, qu'il présidera, dont la majorité fera un quorum et dont le devoir sera d'établir et d'approuver le montant des dits frais, droits et charges, légalement dûs aux dits officiers, et ainsi remis, et quand ces réclamations seront établies et approuvées par le dit bureau elles seront reçues en paiement de toutes taxes et licences ou patentes dûes avant le 1er janvier 1880.

La seconde section de la loi 93 dit que le bureau conservera un régistre de toutes les réclamations approuvées, et accomplira son travail dans les 60 jours qui suivront la promulgation de cette loi, un enregistrement devant en être fait au bureau de l'auditeur.

La loi 93 est donc, clairement inconstitutionnelle 1° parceque, dans la remise des frais, pénalités, droits, émoluments et de toutes charges quelconques, elle fait exception en faveur des officiers qui ont servi dans la poursuite des procès de taxe, quand l'ordonnance n'en fait pas. 2° Parce qu'elle admet en payement de certaines taxes arriérées des titres de réclamations ou comptes qui ne seraient valables qu'autant que ces taxes ne seraient pas payées et 3° parceque la loi n'a pas été précédée d'une notice publique trente jours avant sa présentation à l'assemblée.

Le juge R. H. Marr, naguères de la cour suprême, a fait sur cette question un travail remarquable et qui établit d'une manière irrésistible l'inconstitutionnalité de la loi 93. Il pense que les contribuables et les créanciers ont le droit d'invoquer, en justice, la nullité de cette loi, et d'en arrêter l'effet pendant le procès par une injonction.

La consultation du juge Marr est complète; elle traite à fond tous les points qui font le sujet de cet article, et son argumentation est si logique, si serrée, qu'il faut s'y soumettre. L'exception tirée du défaut de notice pendant 30 jours avant la présentation de la loi est, dans ce cas, imparable, attendu que la constitution n'a pas, comme dans plusieurs autres cas, annoncé qu'une loi serait ou pourrait être nécessaire pour la mise en vigueur de l'ordonnance en faveur des contribuables délinquants; la loi de 93 est une œuvre gratuite et sans cause que la Législature a faite dans l'intérêt particulier des officiers dont le ministère a été employé pour le recouvrement des taxes; elle est donc une loi parfaitement spéciale, on ne peut plus spéciale, et qui requérait indispensablement la notice exigée par l'article 48 de la constitution, et dont la mention devait être consignée dans la loi intervenante. Cette mention n'ayant pas été faite, par la bonne raison que la notice n'avait pas eu lieu, il s'en suit que la loi tombe par ce défaut seul, indépendamment de toutes les autres bonnes raisons, très clairement et logiquement exprimées par le juge Marr.

Droit de wharfage.

Il y a longtemps déjà que nous avons appelé l'attention de nos autorités de ville sur la nécessité de faire des concessions aux capitaines de navires qui viennent chercher des cargaisons dans notre port. Ces concessions sont de plus d'une sorte; la première est de les autoriser à employer leurs hommes d'équipage s'ils y trouvent une économie, pour le mouvement du fret; la seconde est de diminuer le droit de quaiage. Quant au droit de tonnage, comme il appartient aux Etats-Unis, nous n'y pouvons rien. C'est un droit annuel qui se paye partout, qui est partout le même, et dont le recouvrement est l'affaire de la douane.

Mais le droit de quaiage est celui que nous levons pour nous indemniser des frais que nous coûtent la construction et l'entretien des quais et débarcadères. Nous pouvons donc en lever un à la condition qu'il soit très modéré. En bonne règle nous ne devrions pas plus faire payer aux navires le droit d'aborder nos quais et de s'en servir que nous ne faisons payer aux voyageurs le droit de fouler le pavé de nos rues ou de s'y promener en voitures, si cela leur convient. Les navires devraient payer encore moins que les voyageurs car ils nous rapportent davantage.

Si nous n'avisons pas à une grande réforme à ce sujet nous perdrons inévitablement la plupart de ces navires. En beaucoup d'endroits sur le fleuve on veut faire concurrence au port de la Nouvelle-Orléans. Quand le chemin de fer de Shreveport arrivera en face de Baton Rouge, c'est là que pourra se faire aisément l'embarquement du coton, venant du Nord-Ouest de la Louisiane et du Texas, si nous n'y prenons garde, Gretna même, qui est en face de nous, a déjà des prétentions extraordinaires, et certains industriels y commencent des travaux pour nous disputer l'embarquement des grains et du coton.

Si nous manquions d'espace, cela se concevrait mieux. Mais nos quais sont vastes, nos débarcadères sont nombreux, et en bon état; chaque navire peut y occuper sans difficulté une excellente place pour le mouvement du fret. La plupart des presses à coton se trouvent dans le voisinage immédiat du fleuve. D'où vient donc qu'on pense à nous faire concurrence?

Cela vient de ce que notre droit de quaiage est beaucoup trop élevé. Les capitaines de navires s'en plaignent et depuis longtemps. Eh bien, faisons cesser leurs plaintes et réduisons des trois quarts cette taxe malencontreuse. Il le faut absolument si nous voulons protéger notre port et lui maintenir le commerce du monde. Il faut aussi donner aux équipages la permission de travailler au mouvement du frêt sur la levée si cela leur convient.

Saint-Barthélemy.—La Société Italienne de St. Barthélemy célèbre aujourd'hui le jour anniversaire de la mort de son patron, ce grand apôtre et martyr, par une grand messe chantée à dix heures du matin, à l'église de St. Antoine de Padoue, à l'angle des rues Remparts et Conti. Le Rév. Père Raymond, vicaire-général du diocèse, y officiera assisté du Rév. Père J. A. Manoritta, curé de la paroisse.

Les membres de la susdite Société s'organiseront en procession à une heure et demie de l'après-midi, au coin des rues Melpomène et Remparts, et parcourreront les principales rues de la ville, après quoi ils se rendront, à cinq heures, à l'église de St. Antoine de Padoue pour y faire bénir leurs nouveaux drapeaux. A l'issue de la cérémonie, ils se rendront en corps à West End, au Nouveau Lac, où se lancera un magnifique feu d'artifice dont les pièces ont été faites par les artificiers les plus en renom de la grande métropole. Les officiers de la Société sont: John Bertucci président Joseph Pirone, vice-président et Félix Bertucci, secrétaire. M. Pirone chef du comité chargé des préparatifs de la fête, sera en même temps maître de cérémonie.

West End.—Ce soir, premier grand feu d'artifice à West End. La compagnie des chemins de fer de ville est résolue à conquérir l'admiration des visiteurs par un déploiement toujours plus grand de merveilles. Le feu d'artifice, sous la direction de Geo. W. Weingart, assisté du professeur Ferrouillet, se composera de dix morceaux de pyrotechnie mécanique se surpassant les uns les autres. Une de ces pièces représentera Gambrinus à cheval sur un baril, avec une coupe de bière à la main. Le grand final consistera en un salut national de 13 coups de canon, tout le spectacle étant entremêlé de fusées à la Congrève, illuminant le ciel d'étoiles de diverses couleurs brillantes.

Samedi, 28 août 1880, grande ascension en ballon par l'intrépide aéronaute Chevalier. Des trains seront disposés pour cinquante mille voyageurs.

Grande fête militaire à Donaldsonville — La batterie Cofield "C" du régiment d'artillerie d'Orléans, devant célébrer le premier anniversaire de son organisation à Donaldsonville, dimanche 29 août 1880, par une grande fête militaire et un pique-nique, a pris, avec l'assistance des dames et des citoyens de Donaldsonville des arrangements pour recevoir tous ceux qui voudront y assister. Il n'en coûtera aux visiteurs que deux piastres pour faire le voyage, le steamer "City of Augusta" ayant été frêté pour cette occasion par le régiment. Ce steamer partira d'ici samedi 28 août à 8 heures du soir. Tous les autres frais seront à la charge de la batterie Cofield et des citoyens de Donaldsonville. Il y aura des prix de valeur pour le concours de manœuvres et d'exercices d'infanterie entre les diverses compagnies militaires. Le col. A. J. Bachemin, a été nommé président du comité d'arrangements, le lieut.-colonel P. O. Peyroux, président du comité de transport, et le capt. D. E. Jones, président du comité de la fête. Toute cette fête paraît donc être supérieurement combinée et arrangée et très certainement la célébration de cet anniversaire sera splendide.

Les grandes ventes de l'**Etoile Rouge** continuent avec un succès toujours croissant; les acheteurs de la ville et de la campagne trouveront un bénéfice réel en se rendant, pour faire leurs bills de chaussures à l'**Etoile Rouge**.

Achetez votre charbon, aux plus bas prix du marché, du Grand Lake Coal Co., coin des rues Gravier et Carondelet.

Pouvoir des nerfs.—Peu de gens souffrent autant de l'épuisement nerveux que les éditeurs de journaux. Le soin et le souci de publier un bon journal éprouvent rudement la santé et les lecteurs ignorent combien de force vitale un seul item coûte à celui qui l'écrit. Les éditeurs sont forcés souvent d'avoir recours à la cisson pour stimuler leurs facultés épuisées, mais à présent ils se servent du "safe nervine" de Warner qui supplée à tout. Cette précieuse préparation agit comme calmant, rendant le repos aux nerfs et procurant le sommeil avec tout le rafraîchissement qui en est la conséquence.

Si vous voulez un ameublement de chambre à coucher, élégant et fin, en bois de rose ou d'acajou, ou une table commune de cuisine; si vous voulez un piano, vous trouverez tout cela également à bas prix à l'enseigne du Golden Eagle,

Au coin des rues Remparts et Perdido

LOUISIANE.

(*Meschacebé.*)

COUR.—La cour du district a ouvert une session civile lundi: quelques accusés en affaires criminelles, les délits étant de peu d'importance, ont accepté la juridiction du juge sans juri et ont plaidé coupables d'assaut et batterie. L'intérêt s'est trouvé concentré sur l'affaire instituée par MM. Jules Reine et James D. Augustin, au nom du juri de police présidé par M. Ernest Sentille, pour forcer l'honorable Gervais Lèche, avocat de district, à instituer une action contre le juri de police présidé par M. Laurent D. Martin, afin de faire décider sur le titre de ces deux juris: l'affaire a été plaidée mercredi et beaucoup d'érudition déployé de part et d'autre, MM. L. DePoorter et Gervais soutenant la défense.

Le juge a pris l'affaire sous considération. Jeudi le juge Ehrman et son constable étaient traduits pour mépris de cour devant le juge Hahn à la requête de M. L. DePoorter, qui alléguait une désobéissance à l'ordre de prohibition dans l'affaire Fennerty et Morin; ce dernier se trouve désintéressé, ayant été enterré lundi. Malgré le zèle déployé par M. DePoorter, MM. Jules Reine et J. D. Augustin, pour la défense, ont réussi à faire acquitter le juge Ehrman et son constable, et nous sommes heureux de constater que ces dignes fonctionnaires jouissent de toute leur liberté individuelle.

L'affaire Demas, fixée pour vendredi, n'était pas décidée au moment où nous publions ce numéro, non plus que le mandamus. Nous renverrons la notice de ces décisions à samedi prochain. MM. Michel Becnel et Laurent D. Martin étaient à la cour, soignant leurs intérêts dans les affaires des juris de police et de l'extrésorier. Le barreau était représenté à la cour par MM. Legendre, DePoorter, Chenet, Reine, Lèche, Augustin et Sewell.

P. S.—Au moment de mettre sous presse nous apprenons que le juge Hahn a décidé en faveur du nouveau bureau des écoles.

ST CHARLES.—Le *Herald* rapporte que beaucoup de planteurs se plaignent des personnes qui passent sur leurs habitations, volent les cannes, détruisent les barrières, etc. M. Sarpy de l'habitation Prospect, a fait arrêter deux femmes qui s'étaient rendues coupables d'un délit de ce genre et elles attendent en prison le jugement de la cour.—Le *Herald* félicite les autorités sur la propreté de la prison de paroisse, où sept prisonniers sont actuellement détenus. Comme signe de prospérité il signale qu'il n'y a pas une seule maison vacante à Hahnville. Mais il se plaint des chiens inutiles qui parcourent les rues de la ville, dont un d'eux a mordu l'autre jour le colonel McLean. Comme toute ville civilisée, Hahnville possède maintenant une fabrique de cigarres.—En jouant imprudemment avec un pistolet Ben Gross a logé une balle dans la hanche d'un autre homme de couleur nommé Bub, sur l'habitation Fashion.

(*Sentinelle de Thibodaux.*)

MOISSON.—Les habitants riziers ont commencé la moisson du riz. Cette opération se poursuit avec toute l'activité que le temps permet. Si le temps se comporte favorablement, la récolte sera abondante et de bonne qualité.

HOMICIDE.—A la suite d'une difficulté survenue samedi dernier, dans un bal donné dans la Salle Lasseigne, à environ cinq milles en amont de Thibodaux, sur la rive gauche du Bayou Lafourche, Faustin Martin a tué George Rountrie en lui assénant un ou plusieurs coups de bâton sur la tête. Les versions sur l'origine de cette difficulté sont si contradictoires que nous nous abstenons de relater aucune d'elles. Nous dirons seulement que le meurtrier a été arrêté par le député Shérif, A. Roger, qui arrivait sur les lieux au moment où le crime venait d'être commis, et puis incarcéré dans la geôle en attendant que cette regrettable et malencontreuse affaire soit examinée par le juge.

(*Méridional.*)

Les fruits de tout genre sont en abondance à la Nouvelle-Orléans, et à vil prix, et dire que chez nous, on ne peut en avoir.

Nous savons de source certaine qu'il n'y a pas de récoltes, entre ici et la Nlle-Orléans, qui puissent surpasser ou même être comparées avec les récoltes de notre paroisse.

Il y aura une branche du chemin de fer de Vermillionville à Bayou Goula. Ce village qui commence déjà à s'étendre, est, nous le croyons, destiné à devenir une ville.

RIXE SANGLANTE.—Ce fut samedi soir, qu'une nuée de gens de couleur, s'était assemblée à une des encoignures de rue de notre petit village, lorsqu'une querelle s'éleva entre un nommé Eugène Ludlow et un nommé Scott d'un côté, et John Levy. Un coup de pistolet se fait entendre, le constable accourt, arrête le nommé Scott et ordonne à Ludlow de se livrer; à cet ordre il répond par une décharge de son pistolet auquel répond le constable. Ludlow tire un autre coup sur le constable, encore sans effet, le constable tire encore aussi sans l'atteindre. Ludlow alors prit la fuite; l'officier le poursuit, mais le malheureux violateur de la loi était trop agile pour lui, il lui échappa en disparaissant dans les ombres de la nuit. John Levy fut atteint au bras droit et à la partie droite de l'abdomen, mais ses blessures ne sont pas sérieuses. Un jeune homme de couleur qui se trouvait à proximité du constable, reçut une balle qui lui perça la main droite. Il était simple spectateur. Scott est incarcéré, mais Ludlow se promène, malgré la vigilance des officiers.

(*Lafayette Advertiser.*)

La pluie, tous les jours et trop pour la saison. Les récoltes tardent à mûrir faute de beau temps et par conséquent seront retardées pour les rentrer; il n'y a pas encore de temps perdu heureusement, mais il serait à désirer que nous ayons du sec pour quelques jours.

ENCORE DEUX ARRESTATIONS IMPORTANTES—Nos officiers de paroisse, à leur louange, sont infatigables et les malfaiteurs n'ont pas beau jeu avec eux. Grâce à leur zèle et activité, ils viennent de mettre la main sur deux échappés des lois. Un Lefroid Roy fut découvert dans les bas fonds de l'Atchafalaya, par le député shérif Campbell, mardi de cette semaine et emmené en prison; il était accusé d'avoir volé une paire de bœufs de tire. L'autre Michel Durk, (c) accusé de vol d'animaux, fut arrêté à Orange, Texas et mercredi dernier, notre shérif Edgar Mouton fut de retour ici avec lui et le logea en prison. Gare donc aux malfaiteurs, n'importe où ils peuvent se réfugier et se cacher, soit dans notre Etat ou dans un autre Etat, ils ne sont pas pour cela à l'abri, et nos officiers ne perdent pas de temps à les atteindre afin qu'ils subissent le sort qu'ils ont justement mérités.

(*Courrier de Houma.*)

—Henry Patterson, le meurtrier de William Cune, est atteint de la dyssenterie: c'est le Dr Blanchard, médecin de la prison, qui le soigne en ce moment.

Voilà encore des frais de médicaments qui incombent à la paroisse; et bien que nous trouvions juste de soigner un prisonnier malade, nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer que si H. Patterson ne vaut pas la corde pour être pendu, il nous aura coûté joliment cher. De plus amples réflexions à cet égard seraient inutiles.

—Pluie tous les jours: c'est le refrain que nous sommes condamnés à chanter chaque semaine au public.

Les cannes poussent à merveille: ce n'est pas une nouvelle que nous apprenons à nos lecteurs.

—Il est à remarquer que dimanche dernier les hommes de couleur (pas de couleur blanche, bien entendu), nous ont laissé tranquilles.

Il tombait de l'eau à torrents, et c'est à cette circonstance que nous devons le calme dont nous avons joui. Que le ciel en soit loué!

C'est égal, il n'est pas drôle de demander de la pluie pour avoir la paix le dimanche!

(*Sentinelle des Attakapas.*)

TEMPERATURE.—Depuis quelques jours nous jouissons de chaleurs extraordinaires, qui font ouvrir rapidement le coton, mais qui occasionnent en même temps des maladies. Nous ne saurions trop recommander aux parents d'empêcher autant que possible les enfants de rester à jouer dans le soleil, cette saison est certainement celle qui est la plus dangereuse pour eux, et avec quelques précautions on peut éviter de grands malheurs.

COMITÉ CENTRAL DÉMOCRATIQUE.—Nous publions le compte-rendu de la séance du comité démocrate, qui ordonne des mass-meetings dans les différents wards pour élire des délégués à la convention de paroisse, qui se réunira le 4 septembre au Pont Breaux pour choisir des délégués à la convention congressionnelle. La résolution laisse au membre de chaque ward le choix du jour où le mass-meeting aura lieu dans son ward.

Pour le 1er ward M. T. Amy convoque le mass meeting, à St-Martin, le dimanche 29 courant, à midi, à la maison de cour.

Décédée le 18 août à 3 P. M. Zelina Halphen fille de J. O. Halphen et de Zelina Chrétien.

Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel fournis aux bâteaux à vapeur, fabriques, presses à coton, familles et planteurs, en gros ou au détail, à très bas prix. Desforges, Montagnet & Cie.

Accourez à l'**Etoile Rouge** vous y dépenserez moins qu'ailleurs, tout en achetant des articles de première qualité.

Nouvelles télégraphiques.

La mort de Mlle Neilson.

Les journaux de Paris s'occupent beaucoup de la mort de Lilian Adelaide Neilson, et la plupart d'entre eux publient une nécrologie plus ou moins fantaisiste de la défunte. Le *Temps*, journal grave et solennel, parle en termes pathétiques de ses vingt-quatre printemps. Le *Figaro* pleure sur la triste fin d'une carrière coupée court à vingt-neuf ans. La vérité est que Mlle Neilson frisait la quarantaine si elle ne l'avait pas dépassée. Dans sa dernière tournée en Amérique elle avait réalisé un bénéfice de $8000.

Vitrioleuse acquittée.

Après avoir entendu l'intéressante plaidoirie de Me Lachaud qui s'est montré si pathétique que les gendarmes mêmes ont été émus jusqu'aux larmes, le jury a rendu hier soir un verdict d'acquittement en faveur de la comtesse de Tilly qui passait en jugement à Saintes pour avoir aveuglé et mutilé avec du vitriol la nommée Marie Maréchal, sa rivale. Le verdict a été favorablement accueilli. Le procureur de la République même a admis que le mari infidèle était le vrai coupable. M. de Tilly a dû quitter Saintes pour échapper à la fureur de ses compatriotes.

Honneur à un Américain.

Pendant son séjour en Angleterre, le général Meredith Reed a eu l'honneur de dîner en famille à Osborne avec la reine, la princesse de Galles, la princesse Beatrice et le duc et la duchesse de Connaught. C'est la première fois qu'un tel honneur a été fait à un Américain. Le prince de Galles a aussi donné un dîner en l'honneur du général.

Débutante.

Miss Marie Van Zandt, soprano, doit débuter à Rome cet automne.

La troupe d'opéra de M. Maurice Grau.

Paris, 19 août—La troupe d'opéra de M. Maurice Grau partira samedi prochain du Havre par le steamer de la Compagnie transatlantique, "Canada".

La Presse française et la question irlandaise.

Paris, 18 août—La presse française consacre beaucoup de place à la discussion de la question irlandaise. La plupart des journaux considèrent la situation comme excessivement grave et manifestent peu de sympathie pour l'Angleterre. Le *Journal des Débats* condamne le cabinet Gladstone pour donner aux mécontents un prétexte d'insurrection.

La statue de Burns.

Londres, 19—Sir John Steell, sculpteur de la reine d'Angleterre, vient de terminer la statue colossale de Burns, destinée à la ville de New York.

L'anniversaire de Mars-Latour.

Berlin, 18 août.—Le premier dragons de la garde a donné lundi soir un banquet en l'honneur de l'empereur Guillaume, du prince héritier et autres personnages de marque à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de Mars-La-tour.

Le choléra en Roumanie.

Londres, 18 août.—D'après une dépêche de Vienne au Daily News, le choléra sévit dans un village près de Turn Severin, en Roumanie, et cause en moyenne quinze décès par jour.

Débordement du Nil.

Londres, 18 août—On télégraphie du Caire que le Nil continue à croître rapidement, et l'on craint qu'il ne déborde.

Londres, 18 août—Le bruit court à Buenos-Ayres que le sénateur Delvalle, de cette ville, sera élu président de la République Argentine. Le *Times* dit dans son article financier: "Les nouvelles de Buenos-Ayres ne sont pas rassurantes, mais elles n'ont guère causé d'alarme jusqu'à présent. La tranquillité ne sera pas rétablie avant l'installation d'un nouveau président de la République."

Les nouveaux évêques américains.

Rome, 19 août—Les évêques dont les noms suivent seront nommés par le pape dans le Consistoire de demain: Rév. P. Manoque, de Virginia City, Nevada, évêque *in partibus*, successeur éventuel du Rév. E. O'Connell, évêque de Grass Valley, Californie; Rév. John A. Watterson, d'Emmetteburg, Maryland, évêque de Columbus, Ohio; Rév. Heyss, évêque *in partibus*, successeur éventuel du Rév. J. M. Henni, archevêque de Milwaukee; Rév. Portillo, évêque *in partibus* et vicaire-apostolique de la Basse Californie; Rév. James Laird, Patterson, évêque *in partibus*.

Quand vous aurez besoin de chaussures allez à l'Etoile Rouge.

Il y a avantage à faire maintenant ses achats de charbon pour l'hiver—Desforges, Montagnet & Cie.

Grand buveur de vin de Champagne, comme tous les Russes en général, et le czar en particulier, M. D.... avait imaginé, par gratitude pour les bouteilles qui lui avait procuré de si délectables jouissances, de collectionner le papier de plomb qui coiffait non seulement les bouteilles qu'il avait sablées, mais encore celles qu'il avaient été en sa compagnie, pour en faire un cercueil de plomb.

Après nombre d'années passées à recueillir sa provision de papier argenté, il était enfin parvenu à pouvoir faire exécuter son cercueil, quand une affaire de succession l'appela en Amérique. Il vient de se noyer là dans une partie de canot en mer, et, voyez la malice des choses, cet homme, qui avait passé tant d'années à se préparer une demeure dernière en rapport avec la passion dominante de sa vie, gît dans les flots pour l'éternité, sans le moindre cercueil.

C'est un gentilhomme russe de Paris, connu pour sa collection de tabatières et de ses anciens, qui a hérité, par octroi, de la famille D...., du cercueil marqué Cliquot et Cie, et à la confection duquel il avait contribué pour sa bonne part.

Une des plus somptueuses villas de Nice a pour propriétaire un gentleman qui peut lutter d'originalité avec cet excentrique. Entre autres exploits, il mange assis sur une balance, un domestique surveille le poids, quand ce poids est arrivé au point désigné d'avance par son maître—il retire l'assiette et le repas de l'autre est fini.

Il est encore arrivé par le steamship New Orleans une grande quantité de souliers en tous genres et à tous prix, tous consignés à l'**Etoile Rouge.**

Fébrifuge Indien du Dr Chas. Deléry—Nous prenons plaisir à appeler l'attention du public sur ce puissant **Fébrifuge** préparé avec le plus grand soin par M. E. Deléry, pharmacien à la Baie St Louis.

De nombreux certificats de personnes bien connues parmi nous attestent l'efficacité de cette préparation.

Dans ce moment où le sulfate de quinine augmente de prix, le fébrifuge végétal de M. Deléry, dont le prix n'a pas varié, peut être considéré comme un précieux succédané à l'alcoloïde.

Dépôt Général en ville, Paul Gelpi & Bro., 37 rue Decatur, et se trouve en vente dans les principales pharmacies, telles que: **Finlay & Co**, 35 Camp, **I. L. Lyons**, 44 Camp, **A. Marrouché**, 39 Chartres, **F. Frederickson**, 139 Canal, etc. Voir l'annonce.

REVUE COMMERCIALE
—ET—
FINANCIÈRE ANNUELLE.

Nous publierons dans notre numéro du MERCREDI, 1er septembre, la revue des marchés de la Nouvelle-Orléans pendant l'année commerciale 1879-80 qui doit clôre le 31 août. Nous nous efforcerons de présenter à nos lecteurs une revue aussi complète que possible. A ce numéro, il y aura un supplément qui nous mettra à même de publier divers articles politiques, commerciaux, financiers et autres d'un intérêt attachant au point de vue de l'actualité. La parfaite salubrité de la ville nous donne lieu d'espérer que la saison des affaires ne sera pas tardive comme elle l'a été souvent dans le passé; et c'est pour les négociants dont la publicité des journaux est nécessaire à l'extension des affaires, une précieuse occasion de mettre à profit les avantages qu'offre ce numéro du 1er septembre, plus répandu en ville, dans les campagnes et dans les Etats voisins, qu'aucun autre numéro de l'année.

Nous prions ceux de nos souscripteurs et amis qui ont des annonces à faire insérer dans ce numéro ou qui en désirent un certain nombre d'exemplaires de nous faire part de leurs désirs le plus tôt qu'il leur sera possible afin que nous soyons en mesure de les satisfaire.

Le numéro du 1er septembre aura un tirage extraordinaire et par conséquent les annonces qu'il contiendra auront une grande publicité.

—Nous lisons dans l'*Intransigeant*:

"Les républicains assaillants, se disant "intransigeants", ne sont, en réalité, qu'inconséquents et ingrats," écrit textuellement M. de Girardin, dans une réponse au directeur de la *Vérité*.

J'aurais tort de m'abuser: c'est à moi que ce discours s'adresse. M. de Girardin l'avoue, d'ailleurs, puisqu'il me nomme. Vous voulez parler de Dozinval, parlons de Dozinval, dit Henry Monnier. Vous voulez parler de mon ingratitude. Moi qui ai perdu toute notion de morale et de religion chez les anthropophages, où j'ai été envoyé par les républicains opportunistes, pour avoir combattu de mon mieux l'empire, j'aurais cru, au contraire, avoir subi plus d'ingratitude que je n'en ai montré.

On prend un homme déjà démoli par trois années de prison; on l'insère pendant quatre mois dans les batteries basses d'un navire qui le déporte aux confins du monde pour le restant de ses jours, et, quand il se déclare peu satisfait de ce traitement—ou plutôt de cette traite—on lui jette ce reproche à la tête;

"Est-ce ainsi, petit ingrat, que vous reconnaissez les bontés qu'on a pour vous?"

Le rédacteur en chef de la *France* a prévu ce que cette accusation avait de bizarre et même de comique; aussi à nos doléances, hélas! incontestablement fondées, se hâte-t-il d'opposer la grande mesure de l'amnistie.

Nous sommes obligé de répliquer que ladite amnistie, ce sont les opportunistes qui l'ont empêchée pendant neuf ans, et que, finalement, ce sont les intransigeants qui l'ont faite.

Je ne suis guère de ceux qui aiment se mettre en scène—on m'y met assez, du reste,—mais, dans ma conviction, si cinq des principaux condamnés de l'insurrection de 1871 et moi n'avions pas eu la veine inespérée de tenter et de réussir une évasion inattendue, il y a des sommes considérables à parier que la lumière ne serait pas encore faite sur les responsabilités de chacun dans les choses de la Commune, et que nous continuerions à moisir dans les coquillages du Pacifique ou à sécher sous son soleil.

Je me rappelle l'effet produit par l'article de révélations qu'à mon arrivée en Amérique je fis paraître dans le *New York Herald*. Pour la première fois, on commença à être éclairé sur les massacres de Mai, sur les tortures des forçats politiques de l'île Nou, sur les calomnies funambulesques dont on nous salissait alors. Je fus obligé de m'y défendre d'avoir volé les tableaux du Louvre et les bronzes de M. Thiers. Je parlai de quinze mille cadavres qui avaient précédé l'exécution de soixante-dix otages, On me cria d'abord:

"Vous vous trompez! quinze mille cadavres! mais c'est impossible!"

Je me trompais, en effet, il y en avait trente mille et plus.

Il a fallu que tous les voiles se déchirassent, que notre honorable confrère Camille Pelletan publiât son bel et effrayant livre sur la Semaine de Mai, pour que l'opportunisme, effrayé de son œuvre, qu'il allait avoir enfin à compter avec l'opinion publique, surexcitée jusqu'à l'indignation.

Les élections de 1881 se dressaient menaçantes. Alors M. Gambetta, qui avait déjà fait rejeter trois fois l'amnistie par la chambre, descendit solennellement de son fauteuil pour la demander.

Mais c'est le peuple qui l'en a fait descendre.

S'il y a des ingrats à signaler et à flétrir, ce sont ces députés qui, après avoir humblement sollicité les voix de leurs électeurs, les ont ensuite laissés partir pour les plages néo-calédoniennes, d'où ils ne les ont fait revenir que le jour où l'on s'est trouvé aux prises avec les nécessités de la réélection.

Voilà pour notre ingratitude.

Quant à notre inconséquence, M. de Girardin nous rendrait service en nous la faisant toucher du doigt. Dès les premiers vagissements de la Constitution Wallon, nous avons crié à haute et intelligible voix:

"Pas de sénat!"

Et quand on eut composé ce corps étrange de tout ce que l'Assemblée contenait d'invalides et les départements comptaient de réactionnaires, nous avons recrié à la majorité de la chambre:

"Marchez sur lui, si vous ne voulez pas qu'il marche sur vous!"

Et, comme la chambre n'a pas fait un pas, le sénat a marché sur elle, jusqu'au 16 mai, inclusivement.

C'est à l'opportunisme seul que nous devons cet essai de coup d'Etat, et c'est, comme pour l'amnistie, à la fermeté de la nation qu'il faut rendre hommage s'il a heureusement échoué.

Ce sont les votes de l'Assemblée qui ont failli nous perdre, et les votes des électeurs qui nous ont sauvés. Et si le Rochebouet avait tenté de recommencer en 1877 les sallandrouzades de 1851, c'est encore le peuple qui serait descendu se faire tuer dans la rue, tandis que les députés opportunistes se seraient majestueusement écriés du fond de leurs caves,

"Vous allez voir comment on ne meurt pas pour vingt-cinq francs!" — HENRI ROCHEFORT.

La médication préventive est une précaution qui ne doit jamais être négligée quand le danger est présent et l'usage des "Bitters" dans cette saison est nécessaire surtout pour les faibles et les malades comme remède contre la bile, la dyspepsie, les maux de nerfs et les complications des intestins, il n'y a rien de comparable à ce restaurant. A vendre par tous les droguistes et marchands en général.

Décédé hier soir, à onze heures, à l'âge de 50 ans, A. PIOT, natif de France. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures et demie, du No 325 rue Vieille-Levée, entre Quartier et Hôpital.

De la part de la famille.

Société St-Maurice—Les officiers et membres de cette société sont priés de se réunir avec leurs insignes au coin des rues Esplanade et Decatur à 4 heures précises, afin de prendre part aux funérailles du sociétaire et administrateur A. PIOT, décédé hier soir à onze heures à l'âge de 50 ans.

Par ordre du président,
F. D. SEGHERS,
E. A. PEYROUX, secrétaire.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église de l'Annonciation au coin des rues Mandeville et Morales, MERCREDI le 25 août 1880, à sept heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de feu AUGUSTINE WILLMS, épouse de Napoléon Eon. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

De la part de son époux. 22août—3f

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.

(Casernes et Versailles.)

DES soumissions cachetées pour fournir la musique aux enterrements de la Société d'ici à la fin de l'année, à raison de Dix Musiciens par enterrement, seront reçues au bureau du Président, No 160 rue Commune, d'**aujourd'hui à mardi, le 31 courant, à midi.**

La Société se réserve le droit de rejeter toutes et chacune des soumissions faites.

Par ordre du Conseil d'Administration
F. D. SEGHERS, Président.
E. A. PEYROUX, Secrétaire. 24 août—24.28.31

Société Italienne de St. Barthélemy, Apôtre.—Les membres de la société sont requis de s'assembler au coin des rues Remparts et Melpomène, ce 24 août, à une heure et demie précise de l'après midi, pour faire partie de la grande procession organisée et l'honneur du jour anniversaire de la mort du Saint.

Par ordre du président,
FELIX BERTUCCI, Secrétaire.
24 août—1f.

GRANDE ROUTE JACKSON

Grande Excursion à Norfolk, Vie.

Mardi, 24 Août 1880.

Le train partira de la gare de la rue Calliope à 4 heures 30 minutes P. M.

BILLETS bons jusqu'au **30 septembre 1880**, pour le retour dont la fixation du jour est laissée aux voyageurs.

Ne manquez pas de mettre à profit cette rare occasion de visiter la vieille Virginie.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à

A. D. SHELDON
Directeur du Département de la vente des billets
22 rue du Camp.
J. W. COLEMAN,
Sous Agent Général du Département des Passagers.
22août—3f

Mme A. BABUT,

Pension Française à Chicago.

111 Dearborn street, coin Ohio street.

Table de premier ordre,—cuisine française. Chambres garnies, meublées avec goût, pour messieurs et familles sans enfants.

Références: Ed. CARREY, consul de France, Ch. HENROTIN, consul de Belgique.
21août—15f

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, No 104 rue du Canal — Nlle-Orléans, 18 août 1880 — Le dividende intérêt trimestriel de deux et demi pour cent sur le fonds capital de cette compagnie sera dû et payable aux actionnaires, sur demande, à partir du PREMIER JOUR de septembre. Le livre de transfert sera fermé à partir du 25 août jusqu'au 1er septembre.

G. W. NOTT, Secrétaire.
19 août—au 1er sept.

Bureau du Nouveau Jockey Club de la Louisiane, No 104 rue Canal, Nlle Orléans, 12 juillet 1880.—Les Fair Grounds à louer pour Piques Niques, etc. Privilège de rusage sur la voie cinq piastres pour le reste de la présente année.

Les Asiles d'orphelins et les institutions de charité peuvent avoir gratis l'usage des Fair Grounds pour piques-niques.

G. W. NOTT, Secrétaire-Trésorier.
13 juil—3 m

FÉBRIFUGE INDIEN

Du Dr CHARLES DELÉRY.

REMÈDE préventif et curatif sûr, dans toutes les Fièvres paludéennes. Dans les cas les plus graves de Fièvres Rémittentes, Intermittentes accompagnées de frissons. Il agit comme un charme surtout dans le cas où le sulfate de quinine a été montré inefficace.

Ce Bitter agit en outre comme **tonique et apéritif** puissant.

Dépôt général en ville MM PAUL GELPI & BRO, 37 rue Decatur, et se trouve en vente dans les principales pharmacies FINLAY & CO, 35 rue Magasin, I. L. LYONS, 44 rue du Camp, A. MARRUCHÉ, 39 rue de Chartres, F. FREDERICKSON, 139 rue du Canal.

E. DELÉRY, Propriétaire.
15 août—1m Baie St Louis, Miss.

Aux réclamants français.

MME Vve JULES AUGUSTE BARQ a l'honneur d'annoncer à messieurs les réclamants français qui ont confié leurs réclamations à feu son mari, qu'elle arrive de Washington avec des informations très importantes. Il serait très urgent qu'ils viennent tous la voir à son domicile, 115 1|2 rue Thalie, entre Constance et Annunciation, de midi à trois heures, même les dimanches.
10 août—1m Mar.J.D.

A vendre.

GROCERIES. Un magasin de comestibles — GROCERIE — bien achalandé et situé rue des Français, dans un bon quartier. Conditions faciles. S'adresser au bureau de l'Abeille.
19 août—6 f

La société qui a existé jusqu'ici, entre les soussignés, sous la raison de J. B. SOLARI & SONS, est dissoute, aujourd'hui, d'un consentement mutuel, M. John B. Solari ayant vendu son intérêt à ses deux associés et s'étant retiré de la maison.

J. B. SOLARI,
ANGELO M. SOLARI,
JOSEPH SOLARI.

Les soussignés ont, ce jour, formé une société sous la raison de A. M. et J. SOLARI, et continueront, à l'ancien local, à l'encoignure des rues Royale et Douane, le commerce de comestibles de l'ancienne maison, dont ils assument tout le passif.

ANGELO M. SOLARI,
JOSEPH SOLARI.

En me retirant des affaires, je remercie le public du patronage libéral dont il a constamment honoré l'ancienne maison de J. B. SOLARI & SONS, et j'espère qu'il le continuera à mes fils et successeurs, MM. A. M. et J. Solari.

18 août—1m PP J. B. SOLARI.

A Louer.

LA MAISON à deux étages située au No 97½ de la rue Quartier, entre celles Bourbon et Dauphine. Pour plus amples informations s'adresser aux No 94 de la rue de l'Esplanade ou au No 73 de la rue de Chartres.
18 août—PP.

LA
CONFIANCE,
de PARIS, France.

Compagnie d'Assurance contre l'Incendie.

Total de l'actif de la Compagnie au 31 décembre 1879.

Fcs. 39,478,311 10 $7,895,002 22

—**Branches aux Etats-Unis**—

Actif aux Etats-Unis avec les accumulations depuis le 1er Janvier 1880.

En Bonds 4 0|0
plus de - - - $600,000 00

Pertes réglées à la Nouvelle-Orléans.

CONDITIONS LIBÉRALES.

Nous émettons des Polices sur propriétés à des conditions extrêmement avantageuses.

Polices pour 3 ou 5 ans, pour la prime de 2 ou 3 ans.

DÉPARTEMENT DU SUD.

COLOMB, RAIMONDY & CO.,
Agents-généraux,
120 rue Commune,
(Bâtisse de la Banque Nationale de la Louisiane.)
19 août—18f.

A Vendre,

DES CHAUDIÈRES A SUCRE de toutes grandeurs, de 48 à 54 pouces de diamètre.

F. A. LULING,
Luling Station, P. O.
Paroisse St-Charles, Lne.
31 mai—3m MarJS.

Académie de l'Immaculée Conception

Sous la direction des Sœurs Marianites de Sainte-Croix,

OPELOUSAS SAINT-LANDRY L'NE.

CETTE Institution, dont les classes recommencent le **1er Lundi de Septembre**, offre tout ce qui peut engager les parents à y envoyer leurs enfants, situation magnifique et d'une salubrité parfaite, cours d'études aussi complet que possible, et prix extrêmement bas.

CONDITIONS:

Pension et enseignement, par mois...... $12 00
Externes, $2, $3, $4 par mois, selon l'âge et la classe des élèves.
Leçons de piano, par mois $6
Usage du piano, par mois 1
Leçons privées de musique vocale, par mois 3
Leçons de chant et d'ouvrages d'agrément, gratuites.

Pour plus ample information, s'adresser aux Opelousas à la Mère MARIE DE ST-SÉBASTIEN Supérieure, à la Nouvelle-Orléans, au Très Rév. G. RAYMOND, V. G., à l'Archevêché, ou à la Mère PROVINCIALE, Académie des Saints-Anges, encoignure Remparts et Congrès
19 août—au 31—J.D.M. 2fC

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.

(Anciennement Institut D'Aquin)

128............ Esplanade............ 128

L'OUVERTURE de la 11me session annuelle de cet Institut est fixée au 1er septembre 1880. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la directrice s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD à l'Institut. 22août

Institut Militaire du Mississippi

Passe Christiane, Miss.

LA prochaine session commencera le 4 octobre 1880. Pour le catalogue procurant divers avantages,

S'adresser à
E. H. MURFEE
31juil—1m DMarJ—1fC Surintendant.

INSTITUT ST-LOUIS

POUR JEUNES FILLES,

DIRIGÉ PAR MME M. S. FARNET,

275 rue Dauphine.

LA prochaine session commence le premier lundi de septembre 1880. Mme Farnet a fait choix des meilleurs professeurs pour la seconder. L'établissement, réputé de fond en comble, offre maintenant aux élèves tout le confort désirable. 18août—3m

Académie des Saints-Anges

Sous la direction des Sœurs Marianites de Sainte-Croix

A LA NLLE-ORLÉANS

Encoignure des rues Remparts et Congrès, 3me District.

Ouverture le 1er septembre.

CONDITIONS:

Pour les élèves nouvellement admises, le premier terme se règle du jour de leur entrée.

Le prix principal de la pension et de l'instruction en français et en anglais est par trimestre de $54 00. Celui de la demi-pension de $27 00.

Les frais d'entrée à verser pour la première année seulement, sont pour la pension de $10 00.

Les frais accessoires se règlent comme il suit par trimestre:

Blanchissage	$ 9 00
Bains pendant l'été	2 00
Fournitures de bureau	1 50
Langue allemande	12 00
Musique vocale	9 00
Piano, leçons et instrument	24 00
Tapisserie et broderie	3 00
Dessin	12 00
Peinture	15 00
Fleurs artificielles	12 00
Pension et blanchissage pendant les vacances	45 00

12 août—1m.

1000

DOUZAINES SOULIERS,

Consignés et pour être vendus aux prix suivants:

Bottes claquées	à $1.00 la paire
Pantoufles à talons	à 50 ..
prunelle	à 35 ..
cotil	à 30 ..
Escarpins	à 65 ..
	à 75 ..
Pic-Nic Slippers	à 75 ..
Souliers bas, un strap	à 85 ..
Bottines prunelle souples	à 1 00 ..
Brodequins claqués	à 75 ..
Bottines pour garçons	à 1 00 ..
Brodequins	à 50 ..
Pantoufles en couleur, pour hommes	à 45 ..
Pantoufles en peau, pour hommes	à 65 ..
Bottes à strap	à 1.50 ..
claquées	à 1.25 ..
Brodequins claqués, Fillette	à 75 ..
en peau	à 1.00 ..

100 douzaines

Bottes boutonnées, pour dames, à $1.50.

Cet article bien confectionné et chaussant à la perfection est une affaire exceptionnelle.

Souliers pour enfants.

Même consignation:

Bottes blancs	à 50 cts la paire
noires	à 40 ..
Pantoufles noires	à 25 ..
Bottes à talon, Chevreau	à $1 00 ..
bronzées, pour bébés	à 50 ..

Et quantité d'autres lots.

Ne tardez pas de vous rendre à

L'Etoile Rouge,

si vous voulez avoir le choix facile.

Grande Vente de Malles!

Grande Vente de Malles!

Clôture de plusieurs factures d'articles de voyage, tels que:

Malles de toutes grandeurs à un bon marché extraordinaire.

Valises de toutes grandeurs, marquées aux prix de gros.

Le public voyageur ne doit pas manquer de s'approvisionner à

L'Etoile Rouge.

CHAUSSURES FINES!

CHAUSSURES FINES!

Pour dames, demoiselles et enfants.

On expédie des catalogues sur demande. Escompte libéral aux collèges et aux établissements ecclésiastiques, ainsi qu'à toutes les institutions de charité.

ARTHUR DURIEU,

PROPRIÉTAIRE DE

L'Etoile Rouge,

COIN CANAL ET BARONNE,

Nouvelle-Orléans, Lne.
28 juil—

O. DROUET,

NOTAIRE PUBLIC,

Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti.
15août—2m

A VENDRE.

UNE CONFISERIE bien située et avec un bon courant d'affaire, dans un bon quartier du second district. Le loyer est très modéré, les installations, etc. le tout de premier ordre. Pour le prix, conditions et informations, s'adresser à FLAVIUS LeBESQUE, 97, Exchange Alley, entre Conti et Bienville.
7 août—1m DMarV.

Grand Concert Promenade

PAR

L'orchestre du Fort Espagnol.

DIMANCHE SOIR, 22 août 1880.

B. MOSES.............. Chef d'orchestre

PREMIÈRE PARTIE.

1. Union March.................. Feldhusen
2. Ouverture, La Part du Diable...... Auber
3. Waltz, Love Dreams............ Godfrey
4. Sélection, Chilperic................ Herve
5. Kirmess Polka..................... Gangl

Intermède de 10 minutes.

DEUXIÈME PARTIE.

6. Ouverture, Wallenstein's Camp.... Kerling
7. Medley on Dave Braham's Popular Songs .... Muller
8. Sélection, Traviata................ Verdi
9. Quadrille, New Melodies.......... Strauss
10. Boccacio March..................... Suppe

Intermède de 10 minutes.

TROISIÈME PARTIE.

11. Sélection, Pinafore .... Sullivan
12. Waltz, Manola .... Waldteufel
13. Medley, Ye Olden Times............. Beyer
14. Mazourka, Blue Violets.............. Gangl
15. Galop, Bon Jour...................... Zickoff

Concert tous les après-midi. Matinée tous les samedis à 12 M. dans la salle du grand pavillon. Les trains partent du coin des rues Canal et Bassin toutes les vingt minutes.

En cas de mauvais temps le concert aura lieu dans la salle du grand pavillon. 21août—PP

AVIS.

Etat de la Louisiane,
Bureau du Préposé à l'Enregistrement,
Paroisse d'Orléans.
Nlle-Orléans, 29 juillet 1880.

Aux Electeurs de la Paroisse d'Orléans.

LE bureau du préposé à l'enregistrement pour la paroisse d'Orléans sera ouvert dans la SALLE ST PATRICK tous les jours, les dimanches et les jours fériés légaux exceptés, à partir du LUNDI 2 août 1880, du matin, neuf heures, au soir, trois heures.

En conformité avec l'acte No 123 de l'Assemblée Générale de 1880 ordonnant un enregistrement nouveau et complet dans la paroisse, toutes les personnes qui ont droit à l'enregistrement doivent se procurer un nouveau certificat qui leur permette de prendre part aux prochaines élections—tous les anciens certificats sont nuls et non avenus.

CHAS CAVANAC,
Préposé à l'Enregistrement.
30 juil—1m Paroisse d'Orléans.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

H. BILLARD,

Successeur de HEBERT & CIE.,

59 Rue de Chartres,

COIN BIENVILLE.

Grande Reduction de Prix.

LE MUSÉE DES FAMILLES volumes 20s à 45s. Chaque volume relié $3 00 réduit à $2.00.

LE MAGASIN PITTORESQUE, années 1870 à 1877. Chaque volume relié $3.00 réduit à $1.00.

HENRI MARTIN. Histoire de France Populaire. 5 volumes reliure marbrain. Chaque volume se vend séparément. $4.00.

DRIOUX. Histoire populaire de LA SAINTE BIBLE. **Un splendide** volume de 1000 pages **magnifiquement** illustré, belle reliure. $10 00 réduit à $7 00.

Histoire populaire **Contemporaine de France.** 4 volumes belle reliure $12.00 réduit à $8.

GUIZOT.—H. de FRANCE **racontée à mes petits enfants**, 5 volumes splendide reliure gravures par A de Neuville, $50 00 réduit à $40.

L'ILLUSTRATION 2e semestre 1870 2e semestre 1871 2 volumes brochés, Guerre Franco Allemande et Commune de Paris, $12 00 réduit à $6.

NOTA.—**Ce recueil se recommande aux amateurs par sa rareté.**

Nous offrons également un immense STOCK de PAPIERS PEINTS aux prix les plus réduits.

Cabinet de lecture composé de 3500 volumes. Abonnement payable d'avance **75 cts par mois.**

Notre maison se charge de reliures de toutes sortes, (genre français une spécialité), à des prix défiant toute concurrence. 27 juin—

ETAT DE LA LOUISIANE.

Bureau du préposé à l'enregistrement, Paroisse d'Orléans.

AFIN d'épargner tout délai ou embarras aux personnes de naissance étrangère désirant se faire enregistrer, elles sont priées de se munir de leurs certificats de naturalisation, comme la clause 32 de l'acte No 123 de la session de 1880 exige qu'il soit ainsi fait

CHARLES CAVANAC
Préposé à l'enregistrement, paroisse d'Orléans.
11 août au 1er sept.

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après ... anciennement ...

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art. Pose de palais artificiels.

JOHN R. LEGIER,

Notaire,

No 79 Passage de la Bourse, Entre les rues Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
1er août—6m DMarV

Dr. HENRI SAUVE,

Autrefois de la Nlle-Orléans,

Maintenant domicilié aux Hot Springs des Arkansas.

30 juin—3 mois.

B. TREMOULET,

7......RUE DECATUR......7

Vis-à-vis de la Poste.

SPÉCIALITÉ.

VINS DU MÉDOC

—ET DE—

SAUTERNES.

Le plus joli Choix sur place, depuis le BON ORDINAIRE JUSQU'AU

Vins de Grands Crûs Classés.

Fûts et Caisses d'Origine.

—AUSSI—

vins d'Espagne, Champagnes, Madère, Sherry, Porto, Bourgognes, Cognacs, Whiskies, Rhums, Liqueurs de toutes sortes, Bitters, Vermouth, Absinte, Kirsch, Etc.

HUILE D'OLIVE CHOIX.

Vinaigre de Vin Blanc, Petits Pois, Champignons, Sardines, Cerises et Fruits à l'Eau-de-vie.

VINS DE CALIFORNIE.

Attention toute particulière donnée à la CLIENTÈLE DE FAMILLE.

ETABLISSEMENT DE DETAIL, RUE DECATUR, No 7.

☞ Marchandises d'importation livrées directement de la Douane. 20juin—

Aux Patrons de Chemin de Fer.

Il est naturel que les personnes qui veulent faire une course au Nord, dans l'Est ou l'Ouest profitent de la grande réduction faite dans le prix du voyage. Afin d'obtenir le plus bas prix possible, il sera de leur intérêt, avant d'acheter des billets, de se rendre au bureau de A. D. Sheldon, rue du Camp, 22, qui est prêt à démontrer que tout taux publié jusqu'ici ou qui sera publié par la suite par toute ligne partant de cette ville pourra être et sera escompté largement.

S. R. CAREY, Agent-général de billets.

Nlle-Orléans 30 juillet 1880. 31juil—☞

PREMIER

GRAND FEU D'ARTIFICE!

GRANDE EXHIBITION PYROTECHNIQUE

—AU—

West End,

MARDI SOIR, 24 AOUT 1880,

A 8 heures,

à quelle occasion L'ASSOCIATION ST. BARTHOLOMEW APOSTLES célébrera son anniversaire, participant dans les splendides exhibitions à grands spectacles leur devise apparaissant en lettres brillantes de FEU.

Le renommé Professeur Mons. FERROUILLET, présidera à l'exhibition.

Les trains partiront toutes les quinze minutes à partir de 5 heures P. M.

Pour les détails, voir le programme.
22août— C. R. EVANS, Surintendant.

Grands Concerts

EN PLEIN AIR

TOUS LES SOIRS

—AU—

JARDIN WEST END

De 5 heures de l'après-midi jusqu'à 10 heures du soir,

PAR LA CÉLÈBRE

BANDE MILITAIRE

—DU—

PROFESSEUR SPORER,

Comprenant Vingt cinq des plus Grands Artistes du Pays, avec les

Magnifiques Lumières Electriques,

De bons sièges pour VINGT MILLE PERSONNES et une promenade sur l'Avenue Ombragée deux mille deux cents pieds de longueur.

Les trains partent du coin des rues Canal et Rondelet.

Souvenez-vous! Billets aller et tour seulement QUINZE CENTS!

15juin☞ C. R. EVANS Surintendant.

POUR LE WEST END.

A PARTIR de SAMEDI, 19 juin 1880, les trains partiront des rues Canal et Carondelet pour le

WEST END,

à 6 15 A. M., 7 A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 P. M., ensuite toutes les demi heures jusqu'à 5 P. M., puis toutes les VINGT MINUTES.

Le dernier train de la ville 10 15 P. M., dernier train de West End 11 P. M.

BILLETS D'ALLER ET DE RETOUR, SEULEMENT 15 CENTS.

Les trains partiront tous les quarts d'heure les dimanches dans l'après midi.

19 juin—☞ C. R. EVANS Surintendant.

LES HERITIERS DE

J. LEVOIS

133 rue du Canal.

ANNONCENT respectueusement à leurs clients et au public que dans le but de liquider certains intérêts dans la succession de feu J. LEVOIS, ils se sont décidés à sacrifier leur grand stock de

Marchandises sèches de Printemps et d'Été.

IMPORTÉS PAR EUX.

A partir de LUNDI 10 du courant, ils offriront leurs marchandises à des prix extrêmement réduits afin d'écouler rapidement leur assortiment. Ceux qui voudront des marchandises de choix à des prix raisonnables sont priés de venir examiner celles que nous avons en magasin.

9 mai—☞

JULES MANAUD,

Marchand de vins et de liqueurs au détail.

No 244 1|2 rue Poydras coin Rempart

A vendre au détail

5000 gallons Vin de Californie rouge blanc et doux.

50 barriques Vin de B. P. Bordeaux à $1 gallon

Californie Zinfandel No 1	90
No 2	70
Claret	60
Vin blanc, Gutedel	1 00
Riesling	90
Hock	75

Vin pour famille à $2.50 la douzaine.

Vin du Rhin. Fruits au jus à l'eau-de-vie, etc.

Angélica Muscat, Sherry, Port Wine, Catawba, Cognac, à des prix modérés.

Livraison à domicile sans frais.
26 juin—1 an.

NATTES, NATTES,

Grand assortiment de Nattes de Chine blanches, à carreaux et de divers dessins nouveaux.

Achetez là où est le plus vaste fonds

A. Brousseau's Son,

MAGASIN DE TAPIS

17......RUE DE CHARTRES......17

Rideaux en dentelle et Dentelle Nottingham.)

STORES (DE FENETRES,

Articles de Rideaux.)

Articles de Tapisserie.

Venez juger par vous-même de la modicité des prix.
30 mai☞

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 23 AOUT.—CLASSE No 201

Tirage de 4 heures P. M.

1re	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
5	18	20	38	75	40	39	59	70	43	4	28	1

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

Nous soussignés, nous apposons notre signature Ce 23 août 1880—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN,
LOUIS H. FILIE,
Commissaires.

☞ Les prix de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tous temps dans nos bureaux.

BASIL BARES,

DEPUIS nombre d'années employé de L. Grunewald a l'honneur d'informer ses amis et le public que l'on peut le trouver au magasin de pianos et musique de Junius Hart, No 191 rue du Canal, coin Bourgogne, où il donnera son attention spéciale aux réparations de pianos et orgues, accords de pianos à des prix réduits, musique fournie pour soirées et bals. Les ordres peuvent être laissés également à sa résidence No 238 rue des Remparts, entre Ursulines et St-Philippe.

N. B.—Tous les ordres de la campagne seront promptement exécutés.
25 juillet—2m—DMarJ

A Louer.

LA BELLE BATISSE, rue Royale No 13 et 15, actuellement occupée par le Restaurant Cosmopolitain, possession 1er octobre 1880.

S'adresser chez
J. B. SOLARI & SONS.
6 août—1mois—PP Coin Royale et Douane.

A Louer.

LA BOULANGERIE ET USTENSILS, DU VIEUX BASSIN, située à l'encoignure des rues St. Claude et St. Pierre en face de la Place d'Armes, à des conditions libérales. Le tout en bon état.

Pour les conditions, s'adresser à M. N. Fréchau, No 439 rue Dumaine. 6 oct—

A LOUER.

LA MAISON No 32 rue St. Philippe, coin Chartres, s'adresser rue Bourbon No 114, près Toulouse. 17 juin

A Louer.

LA BELLE RESIDENCE en bon état No 61 rue Royale, entre Conti et Bienville.

LA JOLIE RESIDENCE DE FAMILLE, bâtie sur 6 terrains, encoignure Camp et Bordeaux, 6me District.

S'adresser à
FLAVIUS LeBESQUE,
97 Exchange Alley,
1août..1m Entre Conti et Bienville.